

DELIBERATIONS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf. : CV/D210

Séance du 14 décembre 2010 - Convocation du 8 décembre 2010
Compte rendu affiché le 22 décembre 2010

Président de séance : M. Jean-Claude OLLIVIER

Secrétaire de séance : Gisèle COIN

Présents :

M. OLLIVIER, Mme GLATARD, M. CHATUT, M. RODRIGUEZ, Mme SORREL-DUNAND, M. BOUREZG, M. CHRETIN, Mme RIVE-OLLIVIER, M. AUROY, M. VALETTE, M. CLARET, Mme MARMONIER, M. GOJON, Mme CHIGNARD, M. BUFFARD, Mlle COIN, Mlle FERNANDES, M. FODDIS, M. MACHURAT, Mme BARTHOD, M. MARTIN-RABAU, Mme ORIOL, M. MANIKAS.

Absents représentés

Mme LEBAHAR par Mme CHIGNARD, Mme GOYON par Mme GLATARD, M. RACHAS par M. CLARET, M. DESBOIS par M. MARTIN-RABAU, Mme CORSET par Mme BARTHOD.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	23
Votants	28
Exprimés	28

Objet : Composition commissions municipales

Afin de prendre en compte la démission d'une conseillère municipale, tout en maintenant la représentativité des groupes au sein des commissions, il convient de mettre à jour la composition des commissions suivantes :

Travaux - Cadre de Vie : Vice-président : **M. Gilles CHATUT**

M. Patrick RACHAS, M. Laurent BUFFARD, **M. Maurice CLARET**, Mlle Gisèle COIN, Mlle Delphine ROGER, Alain MARTIN-RABAU, François DESBOIS.

Famille - Petite enfance - Jeunesse : Vice-présidente : **Claire LEBAHAR**

Valérie GLATARD, Janine RIVE-OLLIVIER, Delphine ROGER, **Gisèle COIN**, Mieke CHIGNARD, Alain MARTIN-RABAU, Michelle BARTHOD.

Finances - Comptabilité - Marchés Publics - Informatique : Vice-président : **M. Youcef BOUREZG**

Gilles CHATUT, Marc RODRIGUEZ, **Bernard CHRETIN**, Alain GOJON, **Myriam MARMONIER**, Alain MARTIN-RABAU, François DESBOIS.

Développement économique : Vice-président : **Laurent BUFFARD**

M. Michel AUROY, M. Marc RODRIGUEZ, M. Alain GOJON, Mme Myriam MARMONIER, Mlle Delphine ROGER, Jean MACHURAT, Marie-Claude ORIOL.

Monsieur BUFFARD remplace Michel AUROY à la Vice-présidence.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- OUI l'exposé de Monsieur le Maire et après avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- **APPROUVE les modifications présentées ci-dessus,**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer toute opération relative à l'application de la présente décision.**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Neuville, le 14 décembre 2010
Le Maire,
Jean-Claude OLLIVIER.

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 11/01/2011
- Publication ou affichage le 11/01/2011
- Fait à Neuville-Sur-Saône, le 11 janvier 2011
Jean-Claude OLLIVIER, Maire.